

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 AVRIL 2011 à 20 heures

Présents : FILLET Pierre-Louis, HUSTACHE Pierre, CHAZOT Gilles, FEUGIER Monique, CHATELAN Françoise, DROGUE Pierre, ROCHE Jean-Maurice, GONTIER Jean-Louis

Absents : FILLET Nadège (a donné pouvoir) , BLANC Astrid (adonné pouvoir), BATHIER David.

Secrétaires de séance : Delphine GREVE, BONNARD Michèle

1. FINANCE / BUDGET

En présence de M. Gilles COUILLER, percepteur

✓ **Vote des comptes administratifs 2010**

Compte Administratif communal 2010

Compte Administratif 2010 eau-assainissement

Section de fonctionnement :

Recettes	61 929.17
Dépenses	40 460.59
Excédent d'exploitation 2009	46 320.94
Résultat de fonctionnement 2010	67 789.52

Section d'investissement

Recettes	55 670.70
Dépenses	26 259.02
Déficit d'investissement 2009	- 30 291.70
Résultat d'investissement 2010	29 411.88

✓ **Vote des budgets 2011**

Budget 2011 communal

Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	76 835.00	Produits des services	50 500.00
Charges de personnel	81 139.00	Impôts et taxes	82 823.00
Autres charges de gestion courante	88 636.00	Dotations et participations	71 765.00
Charges financières	3 743.00	Autres produits de gestion	24 500.00
Dépenses imprévues	28 900.00	Affectation du résultat reporté	20 765.00
Réserve	67 669.69	Reste du résultat reporté	96 569.69
TOTAL		TOTAL	

Section d'investissement

Inscriptions courantes ou hors opérations d'investissement			
Emprunts/cautions	15 748.00	FCTVA/TLE/Cautions...	27 737.00
Divers	3 939.43	Amendes de police	1 600.00
Divers	5 000.00		
Travaux de raccordement téléphonique de la Prette Sud			
Travaux	8 400.00		0.00
Travaux de rénovation de la salle de réunion communale			
Travaux	11 441.53	Subvention CG	13 750.00
Travaux de rénovation et de création de logements dans l'ancienne Poste			
Travaux	179 922.67	Subventions CR+CG	42 402.00
		Emprunt CDC	88 188.00
Travaux d'entretien de la voirie communale			
Voirie	13 200.00	Subvention CG	6 875.00
Rénovation du clocher de l'église communale			
Travaux HT	52 676.00	Subventions CG + RP + CCV	37 525.00
TVA	10 324.00	Dons	6 000.00
		Emprunt	10 324.00
		Affectation du résultat	66 253
SOUS TOTAL OPERATIONS REELLES	300 651.63	SOUS TOTAL OPERATIONS REELLES	234 401.00

Budget 2011 eau-assainissement

Section de fonctionnement :

charges à caractère général	19 876.77	vente d'eau +redevance	29 500.00
charges financières	4 580.03	autres taxes et redevance	4 309.63
charges exceptionnelles	200.00		
dépenses imprévues	1 263.07		
total dépenses réelles	25 919.87	total des recettes réelles	33 809.63
virement à la section d'investissement	62 024.13	Résultat 2010reporté	66 909.50
dotation aux amortissements	25 496.00	amortissement des subventions	12 720.87
Total des dépenses d'exploitation	113 440.00	Total des recettes d'exploitation	113 440.00

Section d'investissement :

Investissements 2011	66 000.00	Affectation du résultat	880.02
remboursement d'emprunt	6 888.22	Régul Travaux	750.85
dépenses imprévues	2 661.89	Subvention	0.00
total des dépenses réelles	75 550.11	total des recettes réelles	1 630.87
amortissement des subventions	12 720.87	dotation aux amortissements	25 496.00
Déficit antérieur reporté	880.02	virement de la section de fonct.	62 024.13
total des dépenses d'investissement	89 151.00	total des recettes d'investissement	89 51.00

2 URBANISME / LOTISSEMENT✓ **TVA immobilière :**

Suite aux nouvelles dispositions du régime de TVA immobilière applicable aux communes, les collectivités territoriales qui mettent en œuvre des projets de lotissement ont l'obligation d'assujettissement à la TVA immobilière depuis le 11 mars 2010.

Le lotissement « Les Forilles » comporte 6 lots.

Les lots N° 1 et N° 6 ont été vendus avant le 11 mars 2010, et ne sont donc pas concernés par le régime de la TVA.

Le lot N° 4 a été vendu après le 1^{er} mars 2011 et le lot N° 2 a fait l'objet d'un compromis de vente.

Les lots N° 3 et N° 5 restent à ce jour invendus.

Le prix des terrains avait été fixé en début d'opération à 60 € par m².

Considérant que ces nouvelles dispositions pénalisent la commune, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents ou ayant donné pouvoir fixe le prix du terrain à 65 € TTC par mètre carré pour les lots N° 3 et N° 5.

3- VOIRIE✓ **Aménagement du carrefour de la croix**

Françoise Chatelan présente le plan d'aménagement du carrefour de la croix au sud du village. Au préalable, les branchements d'eau des maisons d'André Callet Ravat et des gîtes de Jean-Marie Carron seront repris.

✓ **Consultation de voirie groupée**

Afin d'obtenir des meilleurs tarifs pour les travaux de voirie de l'année 2011, les cinq communes

du canton de la Chapelle en Vercors ont décidé de se regrouper pour former un groupement de commande. Le conseil municipal vote à l'unanimité l'adhésion au groupement de commande. La commune de St Agnan en Vercors en sera le coordonnateur.

4 BATIMENT

✓ Rénovation du bâtiment de la poste : avenant au lot 7 Electricité

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Odeyer, relatif à la réinstallation de deux hublots dans les WC publics alimentés depuis le coffret de l'éclairage public situé au lavoir.

Le montant du devis s'élève à 132 € HT, soit 139.26 € TTC

Le Conseil Municipal approuve ce devis.

5 Ecole

✓ Horaire de la navette scolaire

Le dernier conseil d'école du RPI de Saint Julien et Saint Martin en Vercors a entériné le changement des horaires d'ouverture des écoles afin de permettre une entrée en classe homogène pour les parents ayant des enfants scolarisés dans les deux écoles. A compter de la rentrée de septembre 2011, la rentrée du matin se fera à 8h30 à Saint Julien et à 8h40 à Saint Martin en Vercors.

Les délégués des parents d'élèves souhaitent donc un aménagement des horaires de la navette scolaire à partir du mois de septembre avec un départ de la navette du hameau de Tourtes à 8h15 (au lieu de 8h05 actuellement) et à 8h20 devant l'école de Saint Martin pour les emmener à l'école de Saint Julien. Les élus décident de soutenir cette demande.

6 DIVERS

✓ Licence IV : proposition d'achat

Les élus décident de ne pas vendre la licence IV détenue par la Commune.

✓ Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels dont le but est de concilier préservation de la biodiversité et activités humaines dans une logique de développement durable. La Commune de St Julien est concernée « à la marge » par le site « prairies à orchidées, tuffières et grottes de la Bourne » (qui s'étend des Jarrands à St Nazaire en Royans) pour des terrains boisés qui se trouve le long de la Bourne entre les Granges et le Pont de Goule Noire. Actuellement un travail d'ajustement du périmètre est en cours afin d'exclure les zones urbanisées.

Manon Chevalier, chargée de mission au Parc du Vercors, a transmis le nouveau périmètre et une proposition de courrier à envoyer aux propriétaires de terrains concernés pour les informer sur les opportunités de Natura 2000.

Les élus décident de recueillir les avis des propriétaires avant de se prononcer sur le périmètre

Natura 2000.

✓ **Modification du tennis**

Suite au décès d'Anita et à la fermeture de la pizzeria Bois Barnier, il faut trouver un nouveau mode de fonctionnement.

✓ **Organisation du marché nocturne estival**

Pour l'organisation d'un marché nocturne estival, l'UCAV propose une liste d'exposants. Le Comité des fêtes contactera l'UCAV.

L'UCAV a également transmis une demande de subvention de 200 € pour l'élaboration du carnet 2011. Il est décidé de ne pas donner suite à cette demande.

7 QUESTIONS DIVERSES

- Séminaire du 14 mai 2011 : le thème sera les projets 2011
- Projet de travaux à la crèche : une subvention du CDRA est possible si une décision est prise rapidement
- Réfection des façades de la mairie : le dossier est mis en suspens dans l'attente d'une étude sur l'isolation par l'extérieur du bâtiment.
- La corvée de printemps aura lieu le 23 avril à 9h. L'étrai sera démoli.
- Pierre-Louis Fillet et Pierre Drogue ont participé à une réunion sur les limites communales entre St Julien en Vercors et Villard de Lans au niveau du Pont de Goule Noire. Une décision devra être prise lors du prochain conseil.

Séance levée à minuit

Prochain conseil le 9 mai 2011